

Séance du Conseil Municipal du Jeudi 13 avril 2017

L'an deux mil dix sept, et le 13 avril à 18 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Joël GROS Maire de CIERP-GAUD.

Présents : GROS.J Maire - DASSIBAT.Y - LASALA.JP - JOLLAND.L - CANOINE.M - MOUNIER.G - REBONATO.JP - COURTIN.D - BARTHE.L - PIRARD.C - GARRIDO.M

Absents excusés : GUIARD Claude donne procuration à LASALA Jean-Pierre - LONGATO Christian donne procuration à GROS Joël - PUJOS Maguy donne procuration à CANOINE Micheline.

Madame DASSIBAT Yvette a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la réunion du 23 février 2017. Accord à l'unanimité.

Vote des 3 taxes :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de ne pas augmenter les 4 taxes et décide d'appliquer le même taux que l'année 2016. Accord à l'unanimité.

Taxe habitation :	3.47 %
Taxe foncière :	6.98 %
Taxe foncière non bâti :	50.45 %
CFE :	23.44 %

Devis prise d'eau réseau incendie :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le service départemental d'incendie et de secours suite à son inspection a signalé l'insuffisance de la défense extérieure contre l'incendie de la commune. Par courrier du 19/05/2014, le SDIS propose à la commune la création de 3 aires d'aspiration sur la commune. Il a donc été demandé des devis ainsi que les autorisations auprès de la DDT de la Haute-Garonne. Le montant du devis produit par la société Chaudronnerie ETIC à MIRAMONT s'élève à 11 400 € H.T. des demandes de subvention seront déposées auprès de l'état et du Conseil Départemental. Accord à l'unanimité.

Constitution du bureau de vote pour les élections présidentielles :

Bureau de vote du dimanche 23 avril 2017 :

Président : GROS Joël

Vice-président : GUIARD Claude

Secrétaire : JOLLAND Lucienne

Assesseurs : REBONATO Jean-Pierre

De 8h à 10h	REBONATO Jean-Pierre	JOLLAND Lucienne	GUIARD Claude	GROS Joël
De 10h à 12h	GARRIDO Mike	COURTIN Denise	BARTHE Louis	
De 12h à 14h	LONGATO Christian	MOUNIER Ghislaine	LASALA Jean-Pierre	
De 14h à 16h	LONGATO Christian	PUJOS Maguy	CANOINE Micheline	DASSIBAT Yvette
De 16h à 19h	REBONATO Jean-Pierre	JOLLAND Lucienne	GUIARD Claude	GROS Joël

Bureau de vote du dimanche 07 mai 2017 :

Président : GROS Joël

Vice-président ; GUIARD Claude

Secrétaire : JOLLAND Lucienne

Assesseurs : REBONATO Jean-Pierre

De 8h à 10h	REBONATO Jean-Pierre	JOLLAND Lucienne	GUIARD Claude	GROS Joël
De 10h à 12h	JOLLAND Lucienne	COURTIN Denise	BARTHE Louis	
De 12h à 14h	REBONATO Jean-Pierre	MOUNIER Ghislaine	LASALA Jean-Pierre	
De 16h à 19h	REBONATO Jean-Pierre	JOLLAND Lucienne	GUIARD Claude	GROS Joël
De 14h à 16h	DASSIBAT Yvette	COURTIN Denise	CANOINE Micheline	
De 16h à 19h	REBONATO Jean-Pierre	JOLLAND Lucienne	GUIARD Claude	GROS Joël

Questions diverses :

Encaissement caution cartes barrières camping : Afin de mettre en place les barrières « entrée et sortie » il convient de donner aux campeurs à l'année une carte qui leurs permetts d'accéder au camping et aux sanitaires. Cette carte leur sera attribuée contre une caution de 50 € qui sera encaissée par la commune au compte 7718 et rendu à leur départ au compte 673. L'arrêté instituant la régie de recette du camping n° 2017/13 devra être modifié afin d'y rajouter un article pour l'encaissement et le remboursement de cette caution. Accord à l'unanimité.

Participation des communes aux frais des écoles pour l'année scolaire 2016/2017 : Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il convient d'augmenter la participation aux frais des écoles.

- Le nouveau montant pour l'année scolaire 2016/2017 est de 700 €/enfant. Le nombre d'élève pris en compte est fixé au 1^{er} octobre 2016.
- L'appel se fera au mois de Juillet 2017. Si un élève change d'école en cours d'année, la commune d'accueil remboursera la commune de résidence au prorata temporis. Tout mois commencé sera dû en totalité. Accord à l'unanimité.

Jobs « été » : Le budget n'étant pas fait, aucune décision n'est prise. Accord à l'unanimité.

Voirie : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'EDF demande à la commune de couper les arbres qui sont prêts de la ligne haute tension au niveau de Rouziet. Monsieur le Maire présente un devis qui s'élève à 1700 €. Accord à l'unanimité pour effectuer les travaux.

Horaires de la poste : Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du courrier de la direction de la poste concernant les nouveaux horaires prévus à compter du 03 juillet 2017.

Lundi, mercredi : de 8h30 à 12h30

Mardi : de 8h30 à 12h00

Vendredi : de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 18h00

Samedi : de 8h30 à 12h30.

Accord à l'unanimité pour la mise en place de ces nouveaux horaires.

